



Syndicat Mixte des Bassins Versants  
du Dun et de la Veules

40 rue Charles Lescaze  
7640 Fontaine le Dun

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 9 septembre 2024

N° ordre de passage : 10  
N° annuel : D2024-26

Mise en ligne le 13/09/2024

### Nombre de délégués :

|                  |
|------------------|
| en exercice : 44 |
| présents : 26    |
| votants : 26     |

Date de convocation : 22/08/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre à dix-huit heures trente, les membres du comité syndical dûment convoqués, se sont réunis en la salle des Colombers de Blosserville, sous la présidence de M. Philippe DUFOUR, Président.

**Présents :** M. Jean François ALIGNY, M. Emmanuel BOUST, M. Luc CLAEYSSENS, M. Alain COUROYER, M. Joël DESCHAMPS, M. Christophe DUBOSC, M. Philippe DUFOUR, M. Daniel LÉROS, M. Olivier MATEUR, M. Bruno PAULMIER, M. Bruno PICARD, M. Jean Paul RENAUD, M. Jean-Jacques THOMAS, M. Pascal VANIER, M. Grégory BAR, M. Laurent BOUDIN, M. Serge BOUST, M. Etienne LARDANS, M. Didier BELLIERE (2), M. Philippe COTE, M. Yves TOSTAIN, M. Martin CEROU, Mme ROUSSEL Mathilde, M. Francis TRUPIL, M. Hervé LECLERO.

**Absents :** M. Denis GUEDIN, M. Bernard TAILLEUX, M. Pascal CAPRON, M. Frédéric LEJUNE, M. Olivier LECONTE, Mme Josiane CERVEAU, M. Alexandre TERRIER, M. Gérard TIERCELIN, M. Claude ROUSSIGNOL.

**Excusés :** M. Jean Pierre CANU, M. Stéphane FOLLIN, M. Noël GODDEFROY, M. Dominique BOUGON, M. Jean Christophe DALLE, M. Philippe LARCHEVEQUE, M. Christian LEROUX, M. Pierre-Yves MENAGER, Mme Monique HOUSSAYE.

Conformément à l'article L 121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Christophe DUBOSC ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## DON A L'EQUIPAGE « LA TAUPINIERE » DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES EQUIPAGES DE VENERIE SOUS TERRE

Il existe dans le bassin du Potay 5-6 de nombreux terriers localisés dans les pentes de l'ouvrage. Le Syndicat recherche de plusieurs années une personne susceptible de s'en occuper mais n'a trouvé personne. Depuis un an, l'activité dans les terriers a considérablement augmenté, entraînant des volumes de terre importants sur les pentes de l'ouvrage.

Le Syndicat souhaite faire appel à l'équipage « la taupinière » de l'Association Française des équipages de Venerie sous terre. Cet équipage est constitué en association déclarée enregistrée sous le numéro : 760621 et domicilié à : 1844 Route de Chanteclerc, 76450 Bosville ; Tel : 06 31 59 20 17.

L'équipage remplit les conditions réglementaires pour l'exercice de la chasse sous terre des blaireaux, renards et ragondins et dispose d'une meute créée de 5 chiens.

M. Olivier SECOURD s'est déplacé sur le terrain et estime le temps nécessaire à 1 ou 2 journées de travail.

Monsieur le Président propose aux délégués de faire un don de 100 euros à cette association, compte tenu de la durée importante de la mission.

Le Quorum constaté, il est procédé au vote à 19h25.

Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, décide de faire un don de 100 (cent) euros à l'équipage de la Taupinière de l'association française des équipages de venerie sous terre en rétribution du piégeage des blaireaux dans l'ouvrage du Potay 5-6. Ce don sera versé une fois le travail réalisé.

Fait à Fontaine le Dun, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Christophe DUBOSC,  
Le secrétaire de séance,  
Date de signature : 10/09/2024

Philippe DUFOUR,  
Président du SMBV Dun Veules  
Date de signature : 10/9/2024

Envoyé en préfecture le 13/09/2024  
Reçu en préfecture le 13/09/2024  
Publié le  
ID : 076-257604512-20240909-D2024\_26-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « télérécourse citoyens » accessible par le site internet